

## L'INITIATIVE À VOLMERANGE-LES-MINES

## 186 joyeux noctambules



Organisé conjointement par AnVol et le Comité de jumelage, le rallye nocturne a mené les participants, venus pour moitié de communes voisines, par les rues et les chemins du village sur la piste d'un groupe de gentils cambrioleurs du Moyen Âge. Cette balade familiale de plus de deux heures jalonnée d'énigmes et de jeux amusants et instructifs, est une véritable plongée dans un univers particulier. Une enquête à mener en équipe et propre à faire marcher aussi bien les jambes que les neurones, accompagnée d'un repas roboratif pour clore le tout, voilà la formule qui, depuis dix ans, séduit petits et grands, dont certains sont fidèles depuis les origins.

## C'ÉTAIT HIER À VOLSTROFF

## Bertrange avait les meilleurs U13



Le premier des quatre tournois de football en salle organisés par l'AS Volstroff au gymnase de l'ancien collège de la Forêt à Kédange-sur-Canner a débuté en fanfare. Trente équipes ont évolué de 9 h à 19 h sur le parquet et tout s'est passé pour le mieux dans le meilleur des mondes du football. Beaucoup de monde aussi dans les gradins pour assurer l'ambiance avec encouragements à souhait. Sur le podium, on retrouve les cadors : Bertrange, Elan Kobhén, Bouzonville, Kédange-sur-Canner, Yutz, Volstroff et Hettange-Grande. Le week-end prochain ce seront les U8 et U9 (le samedi) et les U6 et U7 (le dimanche).

## URGENCES

## Samu 57

Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

## Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

## Gendarmeries

Cattenom : route du Luxembourg (tél. 03 82 55 31 21).

Hettange-Grande : rue de la Gendarmerie (tél. 03 82 53 19 69).

Rodemack : route de Thionville (tél. 03 82 59 62 20).

Rettel : 1, rue du Chêne

(tél. 03 82 83 70 01).

Guénange : 2, impasse Jacqueline-Auriol (tél. 03 82 82 64 27).

Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

## Ambulances

Sierck-les-Bains : tél. 03 82 83 71 01.

Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

## RURANGE-LÈS-THONVILLE

## Emplois jeunes été : nouvelles mesures

Le conseil municipal s'est réuni, pour sa première séance de l'année, dans la mairie de Rurange. Six points étaient à l'ordre du jour, dont l'embauche de jeunes pour l'été et des modifications budgétaires.

## Budget

Afin de pouvoir faire face à des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de 2016, le maire a été autorisé à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2015 soit 233 421 €. Il a ensuite délibéré sur le transfert de charges 2015. Ils en ont approuvé les termes et les montants rigoureusement identiques à ceux de la délibération adoptée par le conseil communautaire du 8 décembre 2015. Ceci concerne le tableau qui fixe, pour chaque commune de l'Arc mosellan, le montant des charges transférées et les AC 2015 qui en résultent.

## Emploi

Afin d'assurer une continuité du travail dans les divers services de la commune pendant les vacances scolaires d'été, le maire propose l'embauche de : six jeunes âgés de 16 ans et 17 ans, et cinq étudiants âgés de 18 ans. La période d'emploi est fixée du 20 juin au 9 septembre et la durée de travail pour les jeunes

de 16 et 17 ans sera de 31 h 30 par semaine, et pour les 18 ans la durée hebdomadaire sera de 35 heures par semaine. La rémunération sera fixée sur la base du 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle, correspondant au grade d'agent d'entretien. Ce point a été accepté à l'unanimité.

Il fut ensuite décidé de supprimer le poste d'attaché à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 20 h/35 heures et de le remplacer par la création du poste d'attaché à 16 h/35 heures à compter du 15 janvier 2016.

## Urbanisme

Concernant l'accès des lieux publics aux personnes handicapées, le maire a été autorisé à déposer une demande d'approbation d'agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap).

Il a été décidé du montant de la redevance pour occupation provisoire du domaine public de la commune par les chantiers de travaux de distribution de gaz a été formulé par un décret du 25 mars 2015. Suite à celui-ci, le maire propose de fixer le taux de la redevance à 0,35 €/mètre de canalisation et que le montant de la redevance soit revalorisé automatiquement chaque année. Ces propositions qui lui sont faites ont été acceptées à l'unanimité.

## GUÉNANGE

## L'orchestre de Talange sur son 31



Un bon moment de plaisir partagé entre l'orchestre et le public. Photo RL

Dimanche 31 janvier, la salle Voltaire a accueilli un concert de Nouvel an, organisé par l'école de musique les Arpèges, et joué par l'orchestre d'harmonie de la ville de Talange.

Près de 150 personnes sont venues vibrer sur des rythmes tantôt brésiliens, tantôt méditerranéens, ou encore sur un hommage à Edith Piaf.

Le public a vivement applaudi

Joël Omhovere, directeur du Conservatoire municipal Georges-Brassens de Talange, et son orchestre de leur avoir fait voir la vie en rose pendant un peu plus d'une heure.

C'est la troisième fois que cet orchestre participe au concert de Nouvel an à Guénange. À chaque fois, l'assistance leur réserve un accueil des plus chaleureux.

## KÉDANGE-SUR-CANNER

## Les élus la tête dans les chiffres

Le premier conseil de l'année 2016 présidé par Jean Kieffer, maire, comportait essentiellement des points financiers.

En premier lieu, le compte administratif de l'exercice clos 2015. Celui-ci laisse apparaître un excédent de clôture de 99 593,56 € en section de fonctionnement contre 33 657,46 € de déficit en section d'investissement. Soit un excédent global de clôture de 65 936,10 €. Sur la base de ce résultat, le conseil a affecté un excédent reporté de 65 936,10 € sur la ligne 002 du budget primitif de l'exercice 2016. Dans l'attente de ce budget qui doit être voté avant le 15 avril, le conseil a autorisé le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2015 soit 79 277 €.

Dans un deuxième temps, les élus ont abordé la préparation du budget 2016, qui sera soumis au prochain conseil municipal a donné lieu à un large échange de vue dans le cadre d'un débat d'orientation budgétaire (DOB). Les priorités ont été fixées comme suit : investissements dans les bâtiments communaux pour les économies d'énergie et



50 000 euros investis en 2015 pour la piste cyclable menant au collège. Un investissement qui fait aussi le bonheur des piétons. Photo RL

l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, renforcement de l'éclairage public rue des Moulins, et amélioration de la sécurité par le lancement d'un programme de vidéo protection sur les points sensibles de la commune. Le DOB a été arrêté, à l'unanimité, comme suit : maintien du taux actuel de la taxe d'habitation et progression modérée des taux des autres taxes. Certes, le budget est affaire de fiscalité locale mais

aussi de subventions. C'est pourquoi, le conseil a autorisé le maire à présenter un dossier de subvention pour le renforcement de l'éclairage public de la rue des Moulins. À cet égard, le maire a rappelé que les amendes de police, qui comme leur nom l'indiquent proviennent d'un reversement partiel de l'État aux collectivités, sont des crédits d'État mais dont la répartition entre les communes relève du conseil départemental. « Si notre dossier

est retenu, nous pouvons espérer une subvention maximale de 30 000 €, a indiqué le maire.

## Approbation des attributions de compensation 2015

Après ce volet communal, le conseil a abordé le sujet particulièrement sensible des attributions de compensations de la Communauté de communes de l'Arc mosellan (CCAM).

## HETTANGE-GRANDE

## L'école Pasteur se distingue aux échecs



Ambiance feutrée dans les locaux de GK3000. Photo RL

Grâce au concours de Chantal Marchal, animatrice à la Fédération française des échecs (FFE), l'initiation aux échecs se pratique depuis plusieurs années dans les classes de l'école Pasteur.

Le 3 février dernier, un championnat scolaire s'est déroulé à Garche. Il était organisé pour la deuxième année consécutive, par le club GK3000.

Cet événement a été couronné de succès avec la participation de 115 enfants qui représentaient neuf établissements des environs. Ces petits compétiteurs se sont affrontés en individuel et par établissement sous l'œil bienveillant des parents et des enseignants. Au final, l'école Pasteur de Hettange-Grande s'attribue la troisième place avec 23,5 points. Belle récompense et superbe vitrine du travail d'apprentissage mené dans les écoles hettangeoises auprès des élèves âgés de 8 à 10 ans.

Pasteur se distingue derrière Notre-Dame-de-la-Providence de Thionville (25 points), et Elzange (24,5 points).

En marge du classement par école, ces championnats sont aussi l'occasion pour chaque joueur d'obtenir un palmarès individuel. C'est le cas pour Fabio Thouvenel qui remporte le titre de vice champion pupille, et de Claire Frast, championne pupille. Tous les deux sont scolarisés à l'école Pasteur et licenciés au club GK3000.

## BERTRANGE-IMELDANGE

## Objectif Chine !

Sous l'impulsion de la Fédération mosellane des groupes folkloriques, les Trouvères du Guénange, les Liserons de Hundling, le groupe Glückauf de Stiring-Wendel et le Groupe folklorique Lorrain de Metz ont répondu à l'invitation de la Kaul de Bertrange-Imeldange et de son président, Patrick André, pour un stage de préparation.

Plus d'une cinquantaine de danseurs avec leurs musiciens a occupé la salle Jacques-Martin pour des farandoles effrénées. Sous la direction de Bernard Lacoste, il s'agissait pour eux de mettre leurs talents en commun afin de pouvoir présenter, le 24 juillet au festival folklorique de Bouxwiller, un grand spectacle lorrain, sous le nom de groupe fédéral de la Moselle. Ils se produiront au milieu de différents ensembles vosgiens, bourguignons et alsaciens, mais également serbes, tchèques et allemands.

Si toutes les danses sont basées sur le cercle circassien, il s'agit de ne pas s'emmêler les pieds car la coordination fait véritablement la beauté de la danse. Et il y en a des pas à apprendre car chaque thème présenté comporte sept à huit tableaux successifs. Les thèmes représenteront la Saint-Vincent en Lorraine (fête des vigneron), les quatre saisons à la ferme et, pour terminer, la Conscripton.

Et si tout se passe comme prévu, Sylvie Théobald présidente de la fédération départementale devrait emmener tout son petit monde pour représenter la France au festival mondial du folklore populaire à Yunnan en Chine.



D'ici juillet les danseurs auront encore le loisir de peaufiner leur ronde car sept stages sont d'ores et déjà programmés. Les nouveaux danseurs sont par ailleurs la bienvenue, chaque mercredi soir à 20 h 45, salle Jacques-Martin à Bertange-Imeldange. Photo RL

## NÉCROLOGIE

## M. Henri Kreppert

RURANGE-LÈS-THONVILLE. — Nous apprenons le décès de M. Henri Kreppert, survenu le samedi 6 février à son domicile, à l'âge de 76 ans.

Né le 1<sup>er</sup> janvier 1940 à Moyeuve-Grande, il avait pris pour épouse Hortense en 1963. De leur union sont nés trois enfants, Nathalie, Rachel et Fabrice. Le cercle familial s'est agrandi, avec la venue d'un petit-fils, Geoffrey.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce mercredi 10 février à 10 h 30, en l'église de Rurange-lès-Thionville.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Rurange. Nos condoléances à la famille.

## FIXEM

## Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée d'aujourd'hui, lundi 8 février, jusqu'au vendredi 12 février inclus.

En cas d'urgence, s'adresser à madame le maire ou à ses adjoints.

## MALLING

## Réunion des élus

Une réunion du conseil municipal aura lieu ce jour, lundi 8 février, à 20 h en la salle mairie-école.

À l'ordre du jour : approbation du procès-verbal de la séance du 30 novembre 2015 ; compte rendu des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales ; projet de nouveaux statuts de la Communauté de communes de l'Arc mosellan ; rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement exercice 2014 ; adhésion de la commune d'Entringe au Sivu du Joli Bois ; attribution de compensation 2015.

## SERVICES

Permanences  
Tous secteurs : Drogue  
info-service, numéro vert  
0 800 23 13 13.